



Procès-verbal de la réunion de la CCATM du 20/09/2016

PRESENTS :

Fonction	Nom	Prénom	Rem.
membre	Gandjean	Marc	
1er sup.	Huet	Auguste	Excusé
membre	Amory	Bruno	Excusé
1er sup.	Léonard	Willy	
membre	Massard	Jean-Marie	
1er sup.	Tourteau	Isabelle	
membre	Creppe	François	Excusé
1er sup.	Caprasse	Brigitte	
membre	Schröder	Diane	
1er sup.	Neysen	Antoine	
2è sup.	Jacoby	Sebastien	
membre	George	Amélie	
1er sup.	Bissen	Bernard	
2è sup.	Melchior	Jean-Louis	
membre	Portzenheim	Didier	
1er sup.	Dechène	Marc	
2è sup.	Monvoisin	Pierre	

Fonction	Nom	Prénom	Rem.
membre	Andrieu	Guy	Démission
membre	Wangen	Jean-Michel	Excusé
2è sup.	Moutschen	Benoit	
membre	Everbecq	Thérèse	
1er sup.	Meunier	Michel	
membre	Hennuy	Marc	
1er sup.	Haan	Michel	
membre	Neve	Michel	
1er sup.	Louis	Cédric	Excusé
membre	Gobeaux	Frédéric	Démission
membre	Tourteau	Claude	
président	Syne	José	
éch.urb.	Lejeune	Jules	
employée	Ralet	Noémie	

Invités: /

La CCATM,

En l'absence du président (Monsieur José SYNE), le vice-président (Monsieur Jean-Marie MASSARD) ouvre la séance à 20h07.

(1) Procès-verbal de la séance du 16 aout 2016 - APPROBATION

DECIDE

Le procès-verbal de la séance du 16 aout 2016 est **APPROUVE** moyennant la modification suivante :
Monsieur Michel MEUNIER était présent lors de la séance et non "excusé" comme indiqué dans le procès-verbal.

Le président (Monsieur José SYNE) entre en cours de séance et reprend la présidence de la CCATM.

Madame Thérèse EVERBECQ, Madame Amélie GEORGE et Monsieur Marc GRANDJEAN entrent en cours de séance.

(2) Schéma de structure communal - AVIS OFFICIEL DE LA CCATM

Vu le schéma de structure communal version aout 2016;

Vu la décision du Conseil Communal du 15 septembre adoptant provisoirement le schéma de structure communal (version aout 2016);

Considérant la présentation du Bureau Agora en séance du Conseil Communal du 15 septembre 2016, auquel les membres de la CCATM étaient invités à assister;

DECIDE

Article 1er: d'attendre, comme le permet le code, la fin de l'enquête publique avant de remettre un avis officiel.

Article 2: de lister les premières remarques des membres de la CCATM par village:

GOUVY:

- Absence de liaison piétonne entre le Pôle Bois et le centre de GOUVY.
- Mettre à jour les voiries du Pôle Bois.

MONTLEBAN:

- Mettre en priorité 1 l'effet de porte sur la traversée du village
- Si le but de la future liaison autoroutière est bien de relier les deux autoroutes, le contournement de Baclain- Montleban doit poursuivre vers Sommerain pour aller vers la bretelle autoroutière des Cheras et non pas remonter vers la route de Dinez qui ne mène à aucune bretelle autoroutière.

BACLAIN:

- Prévoir un effet de porte vers Montleban et vers Courtil en priorité 1.

BEHO:

- Prévoir un effet de porte vers Deiffelt et vers Gouvy (après la Boucherie de Vincent Laurent).

BOVIGNY:

- Prévoir un effet de porte au niveau de la route qui va vers Rogery et de la route qui va vers Honvelez.

COURTIL:

- Prévoir un effet de porte vers le Pôle Bois.
- Revoir la priorité de la ZACC n°5 (activité agricole déjà présente sur le site).

CHERAIN / VAUX:

- Renseigner les effets de porte en priorité 1.
- Prévoir de nouvelles zones urbanisables entre les tentacules via une modification du plan de secteur afin de densifier le centre du village.

CIERREUX:

- Retirer la zone A5.

HALCONREUX:

- Prévoir un rond-point sur la route vers Gouvy-Sterpigny.
- Prévoir des effets de porte.

HONVELEZ:

- Prévoir un effet de porte avant le terrain de football.

- Étendre le périmètre avec mixité à conserver/ à renforcer jusqu'au terrain de foot et à la zone agricole en face.

LANGLIRE:

- Prévoir un effet de porte vers Ottré.

LIMERLE:

- Prévoir un effet de porte devant le Garage Moto Kaiser et vers Steinbach.

- Supprimer l'effet de porte vers la Baraque Dupont.

Monsieur Jules LEJEUNE quitte l'assemblée.

LOMREE:

- Prévoir un effet de porte au sud.

OURTHE / WATHERMAL:

- Prévoir un effet de porte vers Gouvy.

ROGERY:

- Prévoir une porte vers Cierreux.

STEINBACH:

- Prévoir un effet de porte vers Limerlé (au niveau de la Menuiserie Léonard).

STERPIGNY:

- Prévoir un effet de porte vers Gouvy (devant la ferme Madelone) et vers Cherain (devant la chapelle).

(3) Demande de certificat d'urbanisme n°2 pour la création d'un éco-quartier (36 logements) à GOUVY

Vu la demande de certificat d'urbanisme n°2 pour la création d'un éco-quartier (36 logements) à GOUVY;

Vu l'enquête publique du 15 au 29 septembre 2016 et qu'une réunion publique est prévue le 15 octobre;

Considérant la présentation du projet par Monsieur Michel NEVE;

DECIDE

Article 1er: de remettre un avis après l'enquête publique

Article 2: de visiter le site lors de la prochaine réunion de CCATM du 18 octobre 2016 à 18h00 (RDV devant l'Epicure).

(4) Divers/Questions d'actualité

PREND ACTE

- Bâtiments de la SNCB et Infrabel:

les membres de la CCATM s'inquiètent de la démolitions sans permis de deux bâtiments appartenant à Infrabel et de l'avenir des Ateliers de la SNCB.

- Pont sur le Ravel à Limerlé:

Les membres de la CCATM souhaiteraient la confirmation écrite que la DGO1 ne prévoit pas de démolir le pont sur le Ravel à Limerlé.

- Panneaux de signalisation:

Chaque membre de la CCATM est invité à faire des propositions pour son/ses village(s) de panneaux directionnels avec les noms (villages et/ou zonings et/ou autoroutes) et l'indication des emplacements

aux carrefours retenus. Celles-ci seront transmises au Collège Communal.

- Dénomination des rues et numérotation des habitations:

Les membres de la CCATM souhaiteraient savoir où en est ce dossier.

Le président clôture la séance à 23h02.

La Secrétaire

Le Président

Noémie Ralet

José Syne